

Le contrat d'apprentissage,

une solution pour l'intégration professionnelle



Les partenaires officialisaient leur engagement dans cette démarche exceptionnelle (de gauche à droite) : Philippe NICOLLE (FIPHFP), Jean-Claude ITIER (CDG 48), Gaël VULLIER (Apprenti), Jean-François DELOUSTAL (Maire de Marvejols), Dr Jacques BLANC (Président du Clos du Nid), Privat JALBERT (CFA) et Émmanuelle ABINAL (CGFPT 48)

ans le cadre de la professionnalisation des Usagers de l'Association et de la reconnaissance des savoir-faire et des compétences des Personnes en situation de Handicap, l'IMPro Le Galion accompagne depuis la rentrée scolaire 2014 un contrat d'apprentissage au sein d'une collectivité territoriale. Ce contrat résulte de la collaboration des différentes institutions et administrations du milieu ordinaire. Cette collaboration, pour sa part, s'inscrit dans le cadre plus large de l'antenne départementale du Plan Régional d'Intégration des Travailleurs Handicapés. La mairie de Marvejols vient donc de créer un poste spécifique, afin de pouvoir accueil-

lir Gaël Vuillier au sein de son service des

"Espaces Verts", pour une durée de trois ans. Ce projet, élaboré en partenariat avec le CFA-CFPPA de Marvejols - où il suivra sa scolarité - est pour partie financé par le Fonds d'Intervention pour Personnes Handicapées (FIPHFP). Un suivi régulier sera également apporté par CAP Emploi.

Ce contrat permettra à Gaël d'obtenir un CAP, diplôme qui facilitera tout naturellement son intégration dans le monde du travail.

Ce projet, approuvé par l'ensemble des acteurs et facilité par le partenariat avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Lozère, constitue une avancée majeure en faveur de l'intégration des Personnes en situation de Handicap.

édito

Pour prendre la pleine mesure de l'activité de notre Association, il est important de pouvoir revenir en arrière et dresser un bilan de l'année écoulée. S'agissant de 2013, l'année aura été marquée par des projets associatifs et inter associatifs ambitieux assurant au " Clos du Nid " des perspectives d'avenir adaptées aux objectifs qu'elle se fixe au bénéfice de l'amélioration continue de l'accompagnement des Personnes au sein de ses établissements et services. Il s'est principalement agit de la mise en place de projets communs aux établissements adhérant au Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale, de la poursuite de la réforme de la production culinaire et de son extension à d'autres établissements gérés, de la poursuite de la professionnalisation des personnels et en particulier, de la qualification des directeurs et chefs de services, de la mise en place d'un Pôle de compétences partagées avec l'A2LFS, de l'évaluation de l'EATU " La Maison des Sources " au terme de ses 3 premières années de fonctionnement, de la mise en œuvre en année pleine du Service d'accompagnement à la mobilité et à l'orientation des travailleurs handicapés en matière d'emploi et d'hébergement, de la finalisation de la construction du " dispositif enfance " prévoyant (entre autres) la création d'un SESSAD Pro.

Tous ces éléments sont à votre disposition au sein de notre "Rapport d'activité 2013" que vous pouvez télécharger sur notre site Internet.

Déjà largement entamée, l'année 2014 est également riche de projets et d'évènements, comme en témoigne ce 9^e numéro de Parcours.

Je vous en souhaite une agréable lecture.

Docteur Jacques BLANC, Président de l'Association " Le Clos du Nid "



Le rapport d'activité 2013 de l'Association est consultable sur le site :

www.closdunid.asso.fr



Parcours n°9 - Octobre 2014

est édité par la direction générale de l'association " Le Clos du Nid ", Quartier de Costevieille - 48100 Marvejols - Tél. : 04.66.32.03.11 - Fax : 04.66.32.18.80 Email : contact@closdunid.asso.fr - www.closdunid.asso.fr

Directeur de la publication et de la rédaction : Sébastien Pommier Rédaction : Direction Générale du Clos du Nid, SF Conseil Conception graphique, réalisation : Héméra Studio Impression : Imprimerie des 4 - 71 rue de la Méridienne - 48100 Marvejols Numéro ISSN : 2263-9314



" POUR OU CONTRE ". THÈME DU DERNIER FESTIVAL " 48^E DE RUE "



L'IMPRO LE GALION EST UN FIDÈLE PARTENAIRE DU FESTIVAL " 48^E DE RUE " QUI ACCUEILLE CHAQUE ÉTÉ À MENDE PRÉS DE 20 000 VISITEURS. CETTE MANIFESTATION, SOUTENUE PAR LA RÉGION LANGUEDOC-ROUSSILLON, LE DÉPARTEMENT DE LA LOZÈRE, LA VILLE DE MENDE ET DE NOMBREUX AUTRES PARTENAIRES (ACTEURS ÉCONOMIQUES ET CULTURELS), PERMET À L'IMPRO DE METTRE EN VALEUR SES SAVOIR-FAIRE: MENUISERIE, PEINTURE ET **ESPACES VERTS POUR LA CONCEPTION** DE DÉCORS ET ANIMATIONS, AVEC LA CONFECTION ET LA VENTE DE CRÊPES.

UNE FIN D'ÉTÉ MUSICALE POUR LE FAM DE BERNADES



LES TUBES DES ANNÉES 80 REVISITÉS PAR UNE CHANTEUSE PROFESSIONNELLE " GIPSY " SONT VENUS CLÔTURER LES ANIMATIONS ESTIVALES ORGANISÉES AU FAM DE BERNADES. DES RÉSIDENTS DU FAM L'ENCLOS, DU FOYER DE VIE SAINT-HÉLION ET DE LA MAS LA LUCIOLE AVAIENT ÉTÉ CONVIÉS À VENIR PARTAGER CETTE DERNIÈRE SOIRÉE.

L'ASSOCIATION ALSA **BOULDOIRE** ORGANISAIT LES 18 ET 19 OCTOBRE 2014 À MARVEJOLS, LE CHAMPIONNAT INTERRÉGIONAL D'ÉQUITATION



SUR LES 52 CAVALIERS EN PISTE, 23 USAGERS DE L'ASSOCIATION LE CLOS DU NID CONCOURRAIENT:

- ALSA BOULDOIRE: 10 CAVALIERS
- COLAGNE SPORTS ET LOISIRS: 3 CAVALIERS
- PALHERETS SPORTS: 2 CAVALIERS
- HORIZONS SPORTS: 6 CAVALIERS
- FAÏ-FIOC: 2 CAVALIERS

zoom sur... l'ESAT La Valette



Évolution de l'accompagnement professionnel des Travailleurs Handicapés : l'atelier " Entretien des locaux ", un exemple concret :

'atelier " Entretien des locaux " a été créé en 1995 au sein du CAT (devenu ESAT) La Valette, situé à Chirac. À l'époque, dix jeunes femmes en situation de Handicap encadrées par une monitrice d'atelier, étaient en charge de l'entretien des bureaux administratifs, des espaces communs et des ateliers du site. Cette équipe intervenait exclusivement au sein du "Clos du Nid".

Depuis le recrutement a changé : la mixité est désormais de rigueur avec autant de femmes que d'hommes. Les objectifs, pour leur part, sont identiques à ceux de n'importe quelle entreprise : permettre aux collaborateurs d'acquérir des compétences et réaliser un travail de qualité. Enfin, l'atelier ne se contente plus de travailler au sein du "Clos du Nid"; il intervient désormais auprès d'une nouvelle clientèle : des entreprises et collectivités lozériennes du milieu ordinaire.

Ces mutations ont nécessité d'importantes évolutions pour former l'équipe, la soumettre à de nouvelles contraintes horaires, ce qui n'effraie en rien ses membres, en demande d'autonomie, de polyvalence et de reconnaissance de leurs savoir-faire.

Sur le fondement de la loi 2002-02, chaque travailleur d'ESAT est aujourd'hui acteur de son projet professionnel personnalisé. Pour aller plus loin, une démarche de reconnaissance des savoir-faire et des compétences (RSFC) a été engagée en ce début d'année, en partenariat avec l'AFPA de Saint-Chély d'Apcher (cf. lire "PAR-COURS juillet 2014 " sur le site WEB www.closdunid.asso.fr).

Un grand bravo à tous les candidats qui se sont présentés lors de cette première session et à leurs référents évaluateurs. Une mention spéciale à Nelly L. qui par son savoir-faire et son aisance d'élocution a impressionné les professionnels du milieu ordinaire et du milieu protégé. Son enthousiasme a d'ailleurs encouragé ses collègues à s'engager dans la démarche de RSFC.

L'année 2015 verra l'atelier fêter ses 20 ans. Deux décennies qui participent, comme beaucoup d'autres expériences, au rapprochement entre les milieux ordinaire et protégé du travail.

Les droits des Usagers

Chapitre 6 : le Projet d'établissement ou de service

Généralisé à l'ensemble des établissements sociaux et médicosociaux depuis la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, le Projet d'établissement ou de service est un outil indispensable, permettant d'assurer l'effectivité du respect des droits des Usagers. Cet outil est le fruit de la rencontre de plusieurs références devant guider l'action auprès des Personnes accompagnées :

- La première référence, qui constitue l'action de l'établissement ou du service, est la réponse aux besoins et aspirations des Usagers. Selon ces derniers, l'action médico-sociale varie d'un établissement à l'autre afin de s'adapter au public accompagné. Ce premier aspect ascendant doit se confronter à des éléments venant de cadres plus généraux. Il y a bien entendu la nécessité de respecter le cadre législatif et règlementaire adopté, en vue de garantir aux Usagers des établissements et services sociaux et médico-sociaux une action de qualité, au regard des ambitions actuelles de notre société envers les personnes les plus vulnérables.
- Le Projet d'établissement doit également s'inscrire dans les valeurs portées par l'organisme gestionnaire de l'établissement ou du service. Chaque gestionnaire guide son action d'accompagnement des Personnes vulnérables sur la base de ses valeurs/Le Projet d'établissement ou de service vient décliner ces valeurs en actions et se doit de les respecter.

Il existe une grande liberté quant au contenu du Projet d'établissement ou service, bien que certains thèmes doivent obligatoirement être abordés (coordination, coopération, évaluation, mo-

dalités d'organisation et de fonctionnement). L'ANESM (agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux) a produit une recommandation de bonnes pratiques professionnelles sur ce thème exclusif et propose également de traiter de l'histoire de l'organisme gestionnaire et de l'établissement, du public accompagné, des prestations proposées, des principes guidant l'intervention, des professionnels mobilisés et du développement de l'établissement.

Synthèse entre l'action à mener auprès des Usagers d'un établissement ou service et déclinaison d'ambitions générales, le Projet d'établissement ou service constitue la référence de l'action au sein de chaque institution. A ce titre, l'implication de chacun des acteurs de l'établissement ou service dans son élaboration apparaît indispensable. Cette implication est adaptée à chaque établissement mais la consultation des représentants de l'ensemble de ces acteurs est obligatoire au travers du Conseil de la Vie Sociale ou des autres formes de participation mises en place au sein de l'établissement ou service.

Au-delà d'une simple référence à l'action actuelle dans l'institution, le Projet d'établissement ou service, dont la durée de validité peut aller jusqu'à cinq ans, est également un outil prospectif permettant d'intégrer les évolutions prévues en vue de conduire le changement de manière collective, avec la validation de l'organisme gestionnaire de l'établissement ou service.



Groupe de parole

autour du corps au SESSAD

ette année encore, le SES-SAD a proposé à 5 adolescents en situation de Handicap, âgés de 12 à 16 ans, de participer à un groupe de parole. L'objectif de cet espace d'expression et d'échange est l'information et la prévention autour du processus et de la problématique de l'adolescence.

La dynamique de groupe et les échanges ont été alimentés par des thèmes, euxmêmes développés sur la base de leurs connaissances, de leur vécu quotidien, avec à l'appui, des supports tels que la vidéo, le jeu, la documentation et des ouvrages divers.

Ces séances ont permis de réunir des adolescents de Mende, Marvejols et Saint Chély d'Apcher. Les échanges ont porté sur des thèmes propres à l'adolescence : grandir, connaître son corps, l'alimentation, l'hygiène, les drogues, la puberté, l'intimité, le sentiment amoureux, la vie affective dans l'ensemble de ses composantes (relations intimes, protection face aux infections sexuellement transmissibles, moyens de contraception) et enfin violences et abus sexuels.

Le 15 juillet, une journée de clôture a été organisée. Elle a débuté avec le partage d'un repas solidaire préparé par les jeunes et leurs parents. Pour tous une même consigne : cuisiner un plat équilibré. Les jeunes ont ensuite participé à un jeu de piste organisé par les professionnels du SESSAD. Au programme, un parcours qui les a amené chez les commerçants et des énigmes, toutes inspirées des thèmes abordés au cours de l'année. Le circuit s'est achevé à la gendarmerie de Marvejols où une information sur la violence et les abus



sexuels leur a été proposée. Un représentant de la loi a été chargé de leur remettre à chacun un petit livret confectionné par l'équipe du SESSAD, reprenant l'ensemble des thèmes abordés durant l'année. Gageons que ce livret constituera un beau souvenir du travail effectué et une bonne base pour échanger entre parents et enfants.

LE **CHIFFRE** DU MOIS

10 598

C'est le nombre d'heures dédiées à la formation des Travailleurs Handicapés des 3 ESAT au 31 décembre 2013.

SAPEURS-POMPIERS : LA SOLIDARITÉ AU CŒUR

DEPUIS 2 ANS, LE FOYER DE VIE L'HORIZON ET LA CASERNE DES POMPIERS DE SAINT-GERMAIN DU TEIL ORGANISENT ENSEMBLE UN APRÈS-MIDI "PÉTANQUE ET TIR À L'ARC ", SUIVI D'UN GRAND "MÉCHOUI ". UN ÉVÉNEMENT PLACÉ SOUS LE SIGNE DE LA CONVIVIALITÉ, DE LA SOLIDARITÉ ET DU PARTAGE.

DIPLÔMES

FÉLICITATIONS AUX JEUNES DE L'IMPRO LE GALION, KASSANDRA, JÉRÉMY ET DIMITRI, QUI ONT BRILLAMMENT OBTENU LE CERTIFICAT DE FORMATION GÉNÉRALE (CFG) AU MOIS DE JUILLET.

WASSA-WASSA FAIT LE SHOW



GROS SUCCÈS POUR LES PERCUSSIONNISTES
DE WASSA-WASSA (FOYER D'HÉBERGEMENT
LA COLAGNE) QUI ONT ASSURÉ LA
PREMIÈRE PARTIE DE RAJERY & 3DB,
GROUPE DE MUSICIENS MALGACHES VENUS
PARTICIPER AU 11^E FESTIVAL " DÉTOURS
DU MONDE " QUI S'EST TENU À CHANAC,
DU 17 AU 19 JUILLET DERNIER ET LORS DE
LA FÊTE DE LA MUSIQUE, ORGANISÉE PAR
L'ASSOCIATION TRANUGA À MARVEJOLS.
BRAVO À KÉVIN F. POUR SA PREMIÈRE
PARTICIPATION AU SEIN DU GROUPE!

PRIX KLESIA 2014 : LA MAISONS DES SOURCES RÉCOMPENSÉE

L'EATU LA MAISON DES SOURCES VIENT D'ÊTRE DISTINGUÉE PAR LE GROUPE KLESIA, ORGANISME DE PRÉVOYANCE DONT L'OBJECTIF EST DE SOUTENIR ET VALORISER LES INITIATIVES D'ASSOCIATIONS LOI 1901 ACCOMPAGNANT DES PERSONNES HANDICAPÉES ET/ OU ÂGÉES DANS DES PROJETS DE PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE.



Ecriture du Projet d'établissement, une démarche inter institutionnelle

es établissements ayant une vocation d'accompagnement de populations administrativement similaires travaillent de concert leur Projet d'établissement au profit des parcours de vie des Usagers. À ce titre, les Foyers de vie "Lucien Oziol " et " l'Horizon " sont accompagnés dans cette démarche par un consultant spécialisé.

Le travail de récriture a démarré il y a quelques mois par l'envoi aux salariés, familles et représentants légaux des deux établissements, d'un questionnaire portant des items liés au cadre de vie, aux accompagnements, au respect de la vie personnelle de la personne accueillie, à la vie institutionnelle (accueil, sécurité, etc.), aux activités et aux modalités à privilégier, aux actions à valoriser en termes d'ouverture vers l'extérieur et à l'avenir des Usagers pour les cinq années à venir.

Les résultats ont permis aux membres du comité de pilotage de recouper les avis formulés, d'échanger sur les pratiques individuelles et collectives et d'en déduire des pistes d'évolution qui alimenteront les Projets d'Établissement respectifs pour les exercices 2015-2019, au regard de leurs activités et spécificités.

Une même démarche de collaboration inter-établissement avec l'appui d'un consultant spécialisé a également été engagée par les ESAT de Bouldoire, La Colagne et La Valette, en juillet 2014.

Les Projets d'établissements devront nécessairement répondre aux orientations associatives : mise en œuvre de l'objet social et statutaire de l'Association " le Clos du Nid " à la lumière des politiques publiques de son champ d'intervention, amélioration continue de la Qualité de l'accompagnement médico-social, poursuite des coopérations et innovation.

Agenda

10 OCTOBRE 2014RÉUNION DES DIRECTEURS

23 OCTOBRE 2014 RÉUNION CCE

27 OCTOBRE 2014 RÉUNION DU BUREAU

28 OCTOBRE 2014RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

14 NOVEMBRE 2014 RÉUNION DES DIRECTEURS

19 NOVEMBRE 2014 JOURNÉE D'ÉTUDE ETES/UNAPH

21 NOVEMBRE 2014 RÉUNION DES CHEFS DE SERVICES

12 DÉCEMBRE 2014 RÉUNION DES DIRECTEURS

Focus...UNE ACTION SOLIDAIRE



Anne-Marie Responsable et Chantal du Fover Saint-Hélion.

CHANTAL T. DU FOYER DE VIE SAINT HÉLION A SOUHAITÉ RENCONTRER " LA JOURNALISTE " DU " CLOS DU NID " POUR UN ARTICLE DANS LE **JOURNAL DE L'ASSOCIATION.** " JE VAIS AIDER AU SECOURS POPULAIRE À MARVEJOLS. AVANT J'ALLAIS AUX RESTOS DU CŒUR QUAND J'ÉTAIS À LANGEAC. **QUAND JE SUIS ARRIVÉE À ST-HÉLION** EN JANVIER 2014, J'AI DEMANDÉ SI JE POUVAIS CONTINUER. C'EST CHANTAL, LA MONITRICE, QUI M'A MISE EN CONTACT **AVEC LE SECOURS POPULAIRE. J'Y VAIS** LE MARDI ET LE VENDREDI DEPUIS JUIN. LE MARDI JE RANGE LES DENRÉES DANS LES ÉTAGÈRES ET LE VENDREDI JE LES **DISTRIBUE AUX " PAUVRES ". J'AIME BIEN** RENCONTRER LES GENS ; J'AIME AIDER. **JE ME PLAIS AU SECOURS POPULAIRE AVEC ANNE-MARIE.** " CHANTAL T. ANNE-MARIE, RESPONSABLE DU **RAYON ALIMENTAIRE, INTERVIENT AU SECOURS POPULAIRE DEPUIS 25 ANS. SA DEVISE EST " NE ME DEMANDE** PAS QUI TU ES, DEMANDE-MOI PLUTÔT DE QUOI TU AS BESOIN ". **UN GRAND MERCI À CHANTAL POUR SON AIDE PRÉCIEUSE AUPRÈS DES PLUS DÉMUNIS ET POUR SON TÉMOIGNAGE QU'ELLE A SOUHAITÉ PARTAGER AVEC** LES LECTEURS DE PARCOURS.

LA PRESSE EN PARLE...

LOZERE NOUVELLE 04/07/2014

" LE CLOS DU NID "
EXPOSE À LA
CHAPELLE SAINT
DOMINIQUE : LES
ŒUVRES DES
RÉSIDENTS DU FOYER
LUCIEN OZIOL ONT
ENCHANTÉ LES
VISITEURS.

MIDI LIBRE & LOZÈRE NOUVELLE 04/07/2014

DANS LE CADRE DE
LEUR VOYAGE D'ÉTUDES
SUR LES TERRITOIRES
RURAUX, 30 ÉLÈVES
INGÉNIEURS DE
POLYTECH TOURS QUI SE
FORMENT AUX MÉTIERS
" AMÉNAGEMENT,
DÉVELOPPEMENT
TERRITORIAL ET
ENVIRONNEMENTAL"
ONT VISITÉ
" LE CLOS DU NID ".

MIDI LIBRE & LOZÈRE NOUVELLE

09/07/2014 - 11/07/2014

LE DOCTEUR JACQUES BLANC,
MAIRE DE LA CANOURGUE
ET PRÉSIDENT DU " CLOS
DU NID " A ACCUEILLI
UNE DÉLÉGATION
AMÉRICAINE FAVORABLE À
L'ÉQUITHÉRAPIE, ACTIVITÉ
DONT EQUIPHORIA A FAIT
SA SPCÉCIALITÉ. À CETTE
OCCASION, IL A SOULIGNÉ
L'IMPORTANCE DU SOUTIEN
DE L'ASSOCIATION ET DE
L'UNAPH, NOTAMMENT POUR
LE MONTAGE FINANCIER DE
L'OPÉRATION.

Semi-marathon Marvejols-Mende



MERCI AUX BÉNÉVOLES ...

TROIS USAGERS DU FOYER DE VIE LUCIEN OZIOL SE SONT MIS À LA DISPOSITION DES BÉNÉVOLES DE L'ASSOCIATION MARVEJOLS - MENDE POUR PARTICIPER À L'APPROVISIONNEMENT DES POSTES DE RAVITAILLEMENT DES PRESQUE 3 000 COUREURS ET AU NETTOYAGE DES ABORDS DE LA ROUTE. EXPÉRIENCE PLUS QUE POSITIVE, PUISQUE NOS TROIS BÉNÉVOLES SE SONT D'ORES ET DÉJÀ PROPOSÉS POUR REMPILER L'AN PROCHAIN.

... et félicitations aux marathoniens!



UNE PERFORMANCE REMARQUÉE POUR LES COUREURS DES FOYERS D'HÉBERGEMENT DE PALHERETS ET DE LA COLAGNE QUI ONT BRAVÉ LES 22,4 KMS DE PARCOURS ENTRE MARVEJOLS ET MENDE VIA LE COL DE GOUDARD. UN SEMI-MARATHON DIFFICILE, BÉNÉFICIANT D'UNE RECONNAISSANCE INTERNATIONALE ET QUI A RASSEMBLÉ CETTE ANNÉE PRÈS DE 2900 PARTICIPANTS.

Les temps

SEBASTIEN 0.: 1 h 49 CHRISTOPHE G.: 1 h 59 FABIEN B.: 2 h 09

ROMAIN F.: 2h11 JORDAN D.: 2h42 PIERRICK B.: 2h47